

«Le Valais ne pourra pas se passer du tourisme»

Le secteur pèse moins dans l'économie cantonale qu'il y a quinze ans, selon une étude. Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina réagit

Pilier de l'économie valaisanne, le tourisme perd quelque peu de son importance face à l'industrie. Avec une valeur ajoutée de 2,39 milliards de francs en 2014, il a vu diminuer sa contribution directe au produit intérieur brut (PIB) cantonal de 16,2% à 14,5% en quinze ans. L'étude présentée hier à Sion montre cependant que le secteur fournit encore près d'un emploi sur cinq dans le canton. Interview de Jean-Michel Cina, le conseiller d'Etat en charge de l'Economie.

Le Valais doit-il tenter de redresser la barre du tourisme ou miser encore davantage sur d'autres secteurs?

On doit investir dans la diversité du tissu économique, en renforçant l'innovation, notamment à travers l'antenne de l'EPFL installée à Sion. On voit que ce sont les places de travail dans l'industrie qui génèrent le plus de valeur ajoutée (*ndlr: deux fois plus que dans le tourisme*). Mais dans nos vallées, c'est très difficile. Si l'on veut maintenir des activités économiques sur tout le territoire, on ne peut absolument pas laisser tomber le tourisme.

N'y a-t-il pas un problème de fond avec le tourisme d'hiver? Cette étude démontre que les vacanciers dépensent 25% de plus en hiver qu'en été. Or la fréquentation ne cesse de baisser, les remontées mécaniques souffrent...

C'est la période hivernale qui contribue encore le plus à la valeur ajoutée du tourisme. Mais il est vrai que nous devons poursuivre nos efforts pour développer la saison d'été. C'est dans ce but que le Valais se positionne sur le vélo, la randonnée, la gastronomie, les produits du terroir, la viticulture. Il ne faut pas sous-estimer ce potentiel: ces touristes-là vont au musée, dans les galeries d'art, ils fréquentent les bonnes tables, etc.

Les clients de l'hôtellerie et de la parahôtellerie dépensent davantage que les propriétaires de résidences secondaires. Le Valais romand, en particulier, doit-il changer de modèle?

On ne pourra pas transformer ces chalets en hôtels. En revanche, et la Lex Weber nous y pousse, on peut trouver des formes hybrides d'hébergement, avec une offre standardisée et des partenariats avec des tour-opérateurs. De tels lits marchands permettent une meilleure occupation, ce dont profitent les commerces et les remontées mécaniques. Mais il ne faut pas oublier l'impact positif des résidences secondaires: leurs propriétaires réinvestissent pour assurer l'entretien et la rénovation de leurs biens.



Jean-Michel Cina
Ministre valaisan
de l'Economie
(PDC)

Est-ce le bon moment pour les bombarder de taxes? Les projets communaux dans ce sens font râler les principaux concernés...

Sauf que la hausse des taxes peut inciter ces propriétaires à valoriser leur investissement en mettant leur logement sur le marché.

Quand vous voyez le mégaprojet russe en chantier à Aminona, vous vous dites que c'est encore l'avenir du tourisme valaisan?

Le tourisme reste une affaire privée et l'Etat n'a pas à se mêler des concepts économiques. Je pense qu'il y a de la place pour quelques projets de ce type, à des endroits bien spécifiques. Ils peuvent créer des lits marchands et amener d'autres investissements. Les promoteurs d'Aminona, par exemple, vont financer une nouvelle télécabine qui profitera à toute la destination de Crans-Montana. Mais ce n'est pas le modèle qui doit prédominer, car il génère de gros impacts sur le territoire.

Patrick Monay Sion